

<b>AFRICAN UNION</b>		<b>UNION AFRICAINE</b>
<b>الاتحاد الأفريقي</b>		<b>UNIÃO AFRICANA</b>
Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558 <b>Web site: <a href="http://www.au.int">www.au.int</a></b>		

Direction de l'Information et de la Communication

## AVIS AUX MÉDIAS

### LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE MOTIVATION DE L'UA EN REPUBLICQUE DE LA GUINEE EQUATORIALE A L'OCCASION DE LA 2EME ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECOSOCC

#### INVITATION AUX REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS

- Quoi :** Campagne de sensibilisation et de motivation pour l'élection de la 2e Assemblée Générale du Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) de l'Union Africaine (AU)
- Qui :** Commission de l'Union Africaine (CUA)
- Quand :** 16 septembre 2014 à 9 :30
- Où :** Sale de conférence du Ministère des Affaires Intérieure, de la République de la Guinée Equatoriale

#### Objectifs :

La campagne de Motivation et de sensibilisation de l'Union Africaine vise à encourager les organisations de la société civile en République du Congo à participer à l'élection de l'Assemblée Générale de l'ECOSOCC. La campagne sera également l'occasion d'expliquer et de fournir toutes les informations sur l'histoire de l'ECOSOCC, son rôle et ses fonctions, ainsi que le but et les objectifs du processus de présentation des candidatures, les critères d'admissibilité et la marche à suivre.

Les missions de sensibilisation similaire se sont tenue dans les pays suivant: Zambie, Zimbabwe, Namibie, Sénégal, Benin, Cape Verde, Mozambique, Congo Brazzaville, entre autres. Ces campagnes de sensibilisation ont enregistré un succès auprès de la société civile, et autres acteurs des organisations non gouvernementales.

#### Contexte:

Organe consultatif de l'Union Africaine, l'ECOSOCC qui se compose de différents groupes sociaux et professionnels Africains, procédera lors de la 2<sup>ème</sup> Assemblée générale, à l'élection de 130 membres, par les organisations de la société civile africaine.

En conformité avec la décision du Conseil Exécutif (EX.CL/Dec.849(XXV), sur l'élection pour l'ECOSOCC, adoptée par la 23<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée de l'UA, qui s'est tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, du 20 au 27 juin 2014, la Commission de l'Union Africaine a été appelée à mener, durant les mois d'aout et septembre 2014, une campagne de sensibilisation et de mobilisation en Afrique, en vue de susciter une plus grande participation et recueillir des candidatures suffisantes de la part des Organisations de la Société Civile africaine.

L'ECOSOCC a été créé aux termes des articles 5 et 22 de l'Acte constitutif de l'Union africaine pour servir de plateforme pour l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile africaine. Les Statuts de l'ECOSOCC, adoptés par les chefs d'État et de gouvernement, à la troisième session ordinaire de leur Conférence en juillet 2004, définissent l'ECOSOCC comme étant un organe consultatif de l'Union africaine, composé de différents groupes sociaux professionnels des États membres de l'Union africaine. [Assembly/AU/Dec.42(III)].

Les organisations de la société civile (OSC) sont constituées, entre autres des: a) les groupes sociaux tels que les groupes représentant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spécifiques; b) les groupes professionnels tels que les associations d'artistes, d'ingénieurs, de professionnels de la santé, de travailleurs sociaux, de journalistes, d'enseignants, de sportifs, de juristes, de sociologues, d'universitaires, les organisations commerciales (les Chambres nationales de commerce, d'industrie et d'agriculture) ainsi que d'autres groupes d'intérêt du secteur privé; c) les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires et les organisations bénévoles ; d) les organisations culturelles ; et e) les groupes sociaux professionnels de la diaspora africaine, telle que définis par le Conseil exécutif.

**Les représentants des médias sont invités à prendre part aux travaux de la réunion et à couvrir la campagne de motivation et de sensibilisation.**

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:**

Mr. Jalel Chelba, Chef de Division de la Société Civile | Direction de la Citoyenneté et de la Diaspora / CUA | E-mail : [Jalelc@africa-union.org](mailto:Jalelc@africa-union.org)

Contacte pour demandes d'interview : Mme Esther Azaa Tankou, Chef de l'Information | Direction de l'Information et de la Communication CUA | E-mail: [yamboue@africa-union.org](mailto:yamboue@africa-union.org) / [esthertankou@yahoo.com](mailto:esthertankou@yahoo.com)

**Ci joint le programme**

**Contacts :**

Direction de l'Information et de Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail : [dinfo@africa-union.org](mailto:dinfo@africa-union.org)

Site Web Site: [www.au.int](http://www.au.int) | Addis-Abeba | Éthiopie

**Suivez-nous**

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: [https://twitter.com/\\_AfricanUnion](https://twitter.com/_AfricanUnion)

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>